



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



2020

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

DES SERVICES DE L'ÉTAT



# SOMMAIRE

Édito.....	1
<b>L'ÉTAT GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS</b> .....	<b>2</b>
1. Coordonner la lutte contre la pandémie.....	3
2. Garantir la sécurité au quotidien.....	4
3. S'engager pour la sécurité routière.....	7
4. Veiller à la protection des consommateurs.....	8
5. Anticiper les risques naturels et industriels.....	9
<b>L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b> .....	<b>10</b>
1. Accompagner les entreprises.....	11
2. Faciliter l'accès à l'emploi.....	13
3. Soutenir le monde agricole.....	15
<b>L'ÉTAT FAVORISE L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE</b> .....	<b>16</b>
1. Agir pour le développement des territoires.....	17
2. Accélérer la transition écologique.....	19
3. Protéger les ressources naturelles.....	21
<b>L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE</b> .....	<b>22</b>
1. Soutenir les plus fragiles.....	23
2. Développer les solidarités.....	25
3. Conforter le lien social.....	28



Rendre compte de l'activité des services de l'État se présente comme un exercice d'humilité et, dans le même temps, éveille le sentiment d'une grande fierté. Humilité face aux enjeux et aux légitimes attentes de nos concitoyens, parfois durement éprouvés par une crise sanitaire sans précédent. Mais également fierté d'incarner et de guider l'engagement des agents de l'État, de pouvoir témoigner de leur dévouement au service des Loirétains et de présenter les résultats obtenus.

Ce rapport l'illustre, l'activité des services de l'État prend des formes très diverses dont certaines sont parfois méconnues du grand public. Il en restitue les principaux résultats et atteste de l'action de l'État aux côtés de tous ceux qui œuvrent au développement du territoire, à sa transition pour construire l'avenir mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des Loirétains: les élus bien sûr, le monde économique, le monde associatif et tous les acteurs investis pour le bien commun.

Les exigences des Loirétains vis-à-vis de l'État sont, à juste titre, toujours aussi fortes. Le besoin de proximité, d'écoute, de compréhension et de soutien, d'efficacité, d'innovation et d'agilité reste toujours aussi présent. Aussi, toute réalisation de l'État mobilise-t-elle dans la diversité de ses missions, une organisation plurielle, des partenaires, des solutions concrètes et surtout des équipes investies, sans lesquelles il ne saurait répondre présent au quotidien, partout où l'intérêt général doit primer.

Chaque année apporte son lot de défis et l'année 2020 n'y fait pas exception. Ce rapport en atteste, les services de l'État ont voulu les relever à vos côtés.

**Régine ENGSTRÖM,**  
préfète du Loiret

# L'ÉTAT GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS

La sécurité, préoccupation importante des Loirétains, est aussi une mission fondamentale des services de l'État.

La mobilisation a été intense. Et pour cause, l'année 2020 est d'abord celle d'une pandémie d'ampleur exceptionnelle. Contenir la propagation du virus, soutenir la chaîne sanitaire et gérer les conséquences économiques et sociales de la crise ont été des impératifs de tous les instants pour les services de l'État dans le Loiret, dans un contexte sans précédent d'urgence et de progression des connaissances scientifiques. L'effort se poursuit aujourd'hui.

Pour autant, les missions de sécurité du quotidien ont continué de faire l'objet de toutes les attentions: répression, mais également prévention, pour une amélioration durable de la sécurité et l'instauration d'un cadre de vie serein. La prévention de la délinquance s'est déployée dans de nombreux champs de l'action publique: éducation, accompagnement social, insertion professionnelle, en complément du travail de la Justice et en lien étroit avec les collectivités territoriales.

Les forces de sécurité dans le Loiret ont renforcé leur présence en matière de surveillance de l'espace public, dans le cadre du plan *Vigipirate* et de l'opération Sentinelle.

La sécurité de tous, c'est également la lutte contre l'insécurité routière, la protection des consommateurs et des usagers par des contrôles de la sécurité et de l'hygiène alimentaires, des établissements à risques ou encore la sécurité incendie des établissements recevant du public; autant de missions qui ont été assumées malgré la crise sanitaire.



# 1. Coordonner la lutte contre la pandémie

La gestion de la crise sanitaire, inédite par son ampleur et sa durée, a très fortement mobilisé les services de l'État et leurs partenaires, dès l'origine de la crise pour :

- **PROTÉGER** les personnes de la maladie, par les dépistages massifs, l'appui à l'isolement et le soin;
- **ACCOMPAGNER** les personnes économiquement et socialement fragiles face aux conséquences économiques de la crise;
- **SOUTENIR** les entreprises dans leur adaptation à la crise;
- **PRODUIRE ET DIFFUSER** une information fiable sur l'évolution de l'épidémie.

## RETOUR SUR LA CRISE SANITAIRE EN 2020



## ACTIONS DE L'ÉTAT FACE À LA CRISE



### INFORMER

→ Les élus et les acteurs socio-économiques à l'occasion de points hebdomadaires et au travers de **34 lettres d'information**

**7 000**  
Loirétains et Loirétaines  
ont contacté la  
cellule préfectorale  
d'information covid



### PROTÉGER DE LA MALADIE

- **366 212** tests antigéniques et PCR réalisés entre le 13 mai et le 31 décembre 2020
- **2 019** hospitalisations pour covid-19, dont 522 en soins critiques
- **188** collectivités ont bénéficié de **3 M€** en remboursement de plus de **7 millions de masques**



### ACCOMPAGNER FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE

- **500 000 €** d'aide alimentaire distribués
- **936** élèves accueillis dans le cadre des Services Minimums d'Accueil (année scolaire 2020-2021)

# 2. Garantir la sécurité au quotidien

Parce qu'assurer la sécurité de tous est une priorité de l'État, les forces de l'ordre du département ont maintenu une présence forte sur le terrain et auprès des victimes. 2020 s'inscrit dans la continuité des 5 dernières années, avec une diminution constante, au-delà des effets des confinements, de la délinquance générale.

## LES STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE



**- 5,2%**  
d'actes de délinquance  
générale  
rapportés à 2019

**+ 3,7%**

des atteintes volontaires  
aux personnes,  
qui s'expliquent essentiellement  
par l'augmentation  
des menaces verbales  
(+ 14,8% en moyenne  
dans le département).



**- 16%**  
d'atteintes aux biens,  
et en particulier des  
**cambriolages** (1199 faits  
contre 1345 en 2019)

## LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les signalements de violences intrafamiliales enregistrent une hausse de 15,6% (2359 faits en 2019 contre 2728 en 2020). La prise en compte des violences intrafamiliales et leur traitement nécessitent une coordination significative des différents acteurs de l'État (Préfecture, DDCS, ARS, Éducation Nationale), avec les partenaires compétents (Conseil départemental, associations...). Pour y faire face, **l'accueil et l'accompagnement des victimes** ont été renforcés en 2020, via la création de :



**58**  
places d'hébergement  
d'urgence



**23**  
places d'hébergement  
plus pérennes



**1**  
accord avec les sociétés  
de taxi pour **transporter  
gratuitement les victimes**  
vers un lieu de prise en charge



La création  
d'une cellule  
dédiée  
aux violences conjugales

Des sessions de  
sensibilisation :  
**16 000**  
jeunes formés

La formation de  
**70** travailleurs sociaux  
et de **150** gendarmes

# LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

L'État a consacré 434 000€ au financement des actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le Loiret.



**PRÉVENTION**  
de la délinquance des jeunes,  
violences intrafamiliales,  
aide aux victimes,  
rapprochement entre les forces  
de sécurité et la population :

**180 000 €**



**PRÉVENTION**  
de la radicalisation :

**40 000 €**

Exemple : sensibilisation  
aux problématiques  
de radicalisation (parents,  
adolescents, jeunes adultes)  
par un "théâtre-forum".



**SÉCURISATION**

**214 000 €**

Participation à l'achat  
de 66 caméras de  
vidéoprotection, de 41  
gilets pare-balles, de 33  
caméras individuelles  
piéton et participation aux  
travaux de sécurisation de  
7 établissements scolaires.



**FOCUS**

## La lutte contre les stupéfiants

Les procureurs, la police judiciaire, la section de recherches de la gendarmerie, les douanes enquêtent sur les têtes de réseaux et les trafics les plus importants ; la sécurité publique traite les affaires du quotidien.

- Les saisies par les douanes se sont élevées à **547 kg en 2020 pour une valeur de 2,8 millions d'€**.
- Le 28 octobre 2020, **255 kg de cannabis** ont été saisis sur l'aire de Gidy sur l'A10, grâce au repérage d'un chien de l'équipe cynophile.

EN 2020 :

- Connaissance et localisation des points de deal
- Généralisation de l'amende forfaitaire délictuelle



**AVEZ-VOUS  
CROISÉ  
LES FORCES  
DE L'ORDRE  
EN 2020 ?**

**856 261**

heures sur la voie publique

**7 236**

heures de sécurisation de

**82**

manifestations en zone police

# → LA LUTTE CONTRE LA MENACE TERRORISTE



Faisant suite aux différents attentats ayant eu lieu sur le territoire national depuis ces dernières années les services de l'État chargés de la sécurité ont assumé la **surveillance des lieux sensibles** (grands espaces de commerce, lieux de culte, sites touristiques, bâtiments publics, établissements de santé, médico-sociaux et sites de production, de stockage et de distribution de produits de santé).

Lutter contre la menace terroriste suppose également le **suivi des individus présentant une menace**, via le dispositif de signalement et d'évaluation dédié, la prévention de la radicalisation avec un accompagnement social des familles et l'organisation d'actions de formation et de sensibilisation. Ce dispositif repose sur le Groupe d'Évaluation Départementale (GED) et la Cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF).

## La cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF)

assure le suivi des signalements en étudiant les éléments de contexte, et échange sur les décisions à prendre. La cellule s'est réunie à deux reprises en 2020. Les décisions de la CPRAF se concrétisent par des actions au profit de jeunes qui pourraient être en voie de radicalisation. Des partenariats ont ainsi mis en place depuis novembre 2015, afin d'accompagner des jeunes signalés, en lien avec le Conseil départemental.



Les réunions hebdomadaires du **groupe d'évaluation départemental (GED)** organisent le suivi et le partage de l'information entre les forces de sécurité intérieure et services de renseignement, en y associant le parquet, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et le centre pénitentiaire d'Orléans Saran pour examiner les situations individuelles de radicalisation avec risque terroriste.



# 3. S'engager pour la sécurité routière

Avec 31 tués à déplorer sur les routes du département, le Loiret enregistre en 2020 une légère baisse du nombre de décès. La réduction du trafic au cours des deux périodes de confinement a logiquement contribué à la réduction du nombre d'infractions, des blessés et des tués.

Parallèlement est également constatée une baisse globale du nombre de suspensions provisoires du permis de conduire, malgré une forte hausse des suspensions liées à des excès de vitesse, résultant de la combinaison de la baisse du trafic routier et du relâchement du comportement de certains conducteurs.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

Près de **55 000 €**

dédiés par l'État au financement d'actions de prévention routière: sensibilisation des élèves dans les transports scolaires, ateliers « code de la route » auprès de personnes âgées.



## CONTRÔLES

**2 M€**

d'avoires criminels saisis

**440** contrôles de véhicules neufs de transport de marchandises dangereuses ou véhicules transformés

## INFRACTIONS CONSTATÉES

**+ 184**

excès de vitesse  
(1564 contre 1380 en 2019)

**- 147**

dépistages positifs de stupéfiants  
(651 contre 798 en 2019)

**- 281**

dépistages positifs d'alcoolémie  
(365 contre 646 en 2019)

## NOMBRE DE BLESSÉS ET DE DÉCÉS ENTRE 2011 ET 2020

Blessés Décès



**- 4** décès

(31 en 2020 contre 35 en 2019)

**- 270** blessés

(520 en 2020 contre 790 en 2019)

Sur le long terme, l'accidentologie suit une évolution positive, même s'il convient de rester vigilant sur certains comportements (addiction à l'alcool et stupéfiants ou bien distracteurs de conduite).

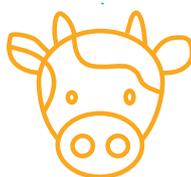
# 4. Veiller à la protection des consommateurs

La protection des consommateurs vise à garantir leurs droits vis-à-vis des commerçants indécents et à apporter une protection supplémentaire aux consommateurs vulnérables. Responsabiliser les consommateurs et œuvrer efficacement en faveur de leur sécurité et de leurs intérêts économiques sont des objectifs essentiels pour les services de l'État dans le Loiret.

## SANTÉ ET PROTECTION ANIMALES

**22**

inspections menées en abattoirs pour surveiller la prise en charge des animaux



**370**

certificats délivrés pour l'export d'animaux

## PROTECTION ÉCONOMIQUE DES CONSOMMATEURS



**474**

visites de professionnels de l'alimentation comme les restaurateurs



**232**

contrôles de sites internet



**17**

journées d'accueil des consommateurs



**590**

réponses aux réclamations et demandes de renseignements

## SURVEILLANCE SANITAIRE ALIMENTAIRE

**240**

contrôles effectués



**30**

inspections menées en restauration collective

**640**

certificats d'export délivrés pour des denrées d'origine animale ou végétale



**103**

réponses aux consommateurs et aux professionnels

# 5. Anticiper les risques naturels et industriels

Protéger la population, c'est aussi anticiper la survenance de catastrophes naturelles telles que les inondations et les risques industriels sur les sites sensibles. C'est pourquoi les services de l'État dans le Loiret effectuent tout au long de l'année des contrôles, engagent des actions de prévention et réalisent des exercices de simulation d'événements graves.

**68%**

des communes du Loiret se sont dotées d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), élaboré avec l'accompagnement de l'État. Le PCS est un outil pour faire face à une crise en préparant les mesures destinées à limiter les conséquences sur la population.



**295**

installations classées inspectées



**2**

exercices de sécurité organisés sur des entrepôts logistiques afin de tester la chaîne d'alerte et la réactivité des services d'intervention



**5**

plans d'Organisation de la Réponse de sécurité civile (ORSEC)

©Gérard Dussoubs - Stock-Adobe.com



©Robin Clouet

## LES ACTIVITÉS DES SAPEURS-POMPIERS DU LOIRET EN 2020

**159 431**

appels d'urgence

**34 741**

victimes secourues

**40 867**

interventions

dont

**2 793**

incendies traités

**2 238**

secours routiers effectués

Les sapeurs-pompiers exercent leurs missions dans le cadre d'une tutelle partagée avec le Conseil départemental.

# L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'année 2020 a été marquée par une baisse brutale de l'activité économique dans certains secteurs, consécutive aux mesures de protection contre la pandémie de Covid-19 telles que le confinement ou l'interruption temporaire de certaines activités. Le Loiret, avec son secteur industriel diversifié (agroalimentaire, logistique, industrie de la défense mais aussi tourisme) et en pointe (industrie pharmaceutique, cosmétique ou encore de composants électriques et électroniques) a bien évidemment été largement concerné.

Garant de la solidarité nationale, l'État a mobilisé des moyens sans précédent pour soutenir les entreprises et préserver les emplois. Ainsi, en septembre 2020, le plan *France Relance*, doté de 100 milliards d'euros, a été lancé par le gouvernement autour de trois priorités: préserver la cohésion sociale, développer la compétitivité économique et préparer l'avenir en soutenant les investissements portant sur la transition écologique et l'économie de ressources naturelles. Ce soutien inédit s'est décliné de diverses manières, tant au travers d'aides que d'appels à projets par exemple.

De premiers lauréats ont été annoncés rapidement sur la rénovation thermique des bâtiments, et des dotations d'investissement spécifiques ont été prévues pour le patrimoine des collectivités, avec à la clef, des marchés importants pour les entreprises loirétaines. D'autres ont concerné des projets de modernisation de chaînes de production dans l'industrie par exemple, avec une diminution de l'impact carbone des process par exemple.

Concernant l'emploi, l'assistance a été financière avec des moyens importants mobilisés pour le dispositif de chômage partiel par exemple, mais pas seulement: des actions d'accompagnement ont également été rapidement mises en place. Ainsi le commissaire aux restructurations a apporté son aide aux entreprises en difficulté et les services de l'emploi ont animé des réunions régulières avec les branches et organisations professionnelles pour les informer régulièrement des dispositifs mis en place pour aider les entreprises. Par ailleurs, l'attribution des appels à projet a privilégié les modernisations d'entreprises de toutes tailles avec création d'emplois. Enfin, une attention particulière a été apportée aux jeunes dans le département, notamment avec le programme *1 jeune 1 solution*, et ses aides à l'apprentissage et à la construction de parcours professionnels.

Dans ces circonstances exceptionnelles, les divers services de l'État se sont particulièrement mobilisés pour apporter des solutions adaptées aux acteurs du territoire, en s'appuyant sur un dialogue étroit et constant entre les différents ministères et les services territoriaux de la région et du département.



# 1. Accompagner les entreprises

Parce que des entrepreneurs et les salariés ont subi en première ligne le choc de la pandémie, l'État leur a apporté en 2020 une aide d'une ampleur inédite pour répondre aux besoins de chaque entreprise, selon sa situation: rééchelonnements des prêts, médiation du crédit, prêts participatifs et avances remboursables, report des charges fiscales et sociales, financement de la formation professionnelle des salariés en activité partielle...

## LE SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX ENTREPRISES CONFRONTÉES À LA PANDMIE DE COVID 19

8

Plans de sauvegarde de l'emploi recensés dans le Loiret

### L'ACTIVITÉ PARTIELLE

principal outil de prévention des licenciements économiques

**11 567**

entreprises bénéficiaires de l'activité partielle

**147** millions d'€ d'indemnités d'activité partielle versées à

**227 772**

salariés entre mars et décembre 2020

### PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

**883** millions d'€ de prêts garantis par l'État accordés à

**5 400**

entreprises

### FONDS DE SOLIDARITÉ

**47** millions d'€ au titre du fonds de solidarité et d'aides directes versés à

**12 700**

très petites entreprises ou micro entreprises

L'ouverture massive et rapide du dispositif d'activité partielle a provoqué des tentatives de fraude: usurpations d'identité d'entreprise, production de faux documents, surévaluation de salaires, travail dissimulé... En réponse, **1176 contrôles ont été effectués qui ont notamment permis de bloquer le paiement de 333 000 €**, sans compter les sanctions pénales à venir.

# → L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Depuis 2018, l'État est engagé dans une stratégie de **reconquête industrielle**, en aidant au développement de compétences, à l'acquisition de terrains nécessaires à la croissance d'entreprises, à la transition numérique... Cette dynamique a été accélérée par le plan *France Relance* officialisé le 3 septembre 2020 et qui a commencé à se décliner en dispositifs comme le *fonds d'accélération des investissements industriels* ou encore en soutiens aux filières pour améliorer la résilience de notre économie en renforçant la présence sur toute une chaîne de valeur. Pour ce faire, il est nécessaire que chaque maillon de cette chaîne soit adapté au contexte économique (modernisation, digitalisation) et parfois d'identifier des chaînons manquants qui restent à construire. C'est le prix de la souveraineté sur les productions essentielles, de la diminution la dépendance aux importations.

## PROGRAMME INDUSTRIE DU FUTUR

**4**  
entreprises lauréates,  
**100 000 €**  
d'aides de l'État  
pour accompagner  
leur transformation  
numérique.

## LE GRAND CARÉNAGE

(travaux de renforcement de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly pour allonger sa durée d'exploitation): actions de formation et partenariat entre Pôle emploi et EDF pour  
**l'embauche de**  
**1 000**  
personnes sur 3 ans.



## AVEC FRANCE RELANCE



LE FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (financement des projets de relocalisation ou de développement industriel):

**5**  
entreprises ont bénéficié de  
**2.8** millions d'€



LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

**24**  
millions d'euros pour  
**30**  
projets pour lesquels  
des marchés intéresseront  
les entreprises loirétaines.



LA MODERNISATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

**5**  
entreprises  
ont bénéficié de  
**4**  
millions d'euros  
de subventions.

## Le commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises

Il aide en toute confidentialité les entreprises en difficulté, de la détection précoce jusqu'à un appui aux opérations de restructuration des entreprises, y compris lorsqu'une procédure collective est ouverte auprès du tribunal de commerce. Il s'intéresse prioritairement aux entreprises industrielles de plus de 50 salariés. Il mobilise l'ensemble des ressources de l'État au niveau local (Finances publiques, Banque de France, les services en charge de l'emploi - DDETS et pôles métiers de la DREETS...) pour trouver des solutions innovantes de sauvegarde de l'emploi.

**21**  
entreprises  
accompagnées  
**2,1**  
millions d'€  
de prêts bonifiés  
accordés

# 2. Faciliter l'accès à l'emploi



La direction départementale de l'emploi et Pôle emploi ont été particulièrement mobilisés en 2020 dans la mise en œuvre de nombreux dispositifs de retour vers l'emploi, sans compter l'activité d'indemnisation des ayants-droits et les relations étroites avec les chefs d'entreprise pour recueillir leurs offres d'embauche (23 062 offres déposées).

## ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

### PÔLE EMPLOI A ACCOMPAGNÉ ET FINANCÉ :



**1 479**  
prestations d'aides  
à la création  
d'entreprise



**11,6**  
millions d'€ d'aides  
aux développements  
des compétences  
(formations-  
adaptations  
au poste de travail)  
pour  
**5 266**  
demandeurs d'emploi



**351 385 €**  
d'aides à la mobilité  
(déménagement,  
aides au transport...)  
pour  
**1 646**  
demandeurs d'emploi.



Dans le cadre du plan  
pauvreté,  
**1 190**  
demandeurs d'emploi  
avec des difficultés  
sociales ont bénéficié  
d'un accompagnement  
par des conseillers  
dédiés de Pôle emploi  
et les travailleurs  
sociaux du Conseil  
départemental.  
**41 %**  
ont eu une sortie  
positive.



## INDEMNISATION

**94 %**  
des dossiers des demandeurs  
d'emploi traités en moins de  
21 jours suivant l'inscription

**26 040**  
bénéficiaires de l'allocation  
de retour à l'emploi  
au 31/12/2020

**3 050**  
bénéficiaires de l'allocation  
de solidarité spécifique  
au 31/12/2020



FOCUS

## L'emploi des jeunes

Pour soutenir l'accès au marché du travail, l'État a mis en place un plan d'accompagnement des jeunes « **1 jeune, 1 solution** ». Les résultats attendus sur le marché du travail ont été significatifs : au mois de décembre 2020, **la demande d'emploi reculait de 2.6 % pour les jeunes demandeurs d'emploi** de catégorie A (personnes totalement dépourvues d'emploi durant le dernier mois).



© Stock-Adobe.com

**25**  
millions d'€  
d'aides  
au recrutement  
de jeunes

**+ de  
7 000**  
jeunes embauchés  
dont  
**4 783**  
apprentis  
(+20%/2019)

## LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

LE PARCOURS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
CONTRACTUALISÉ  
VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

**3 086**

jeunes ont signé  
un contrat d'engagement  
avec la mission locale,  
fixant des objectifs  
d'insertion professionnelle



LA GARANTIE JEUNE

**667**

jeunes ont bénéficié  
d'une allocation financière de soutien  
à leurs démarches d'insertion professionnelle.  
**60 % d'entre eux ont réussi leur insertion.**

**20 %**

de ces jeunes sont issus des quartiers  
prioritaires de la politique de la ville.

En tout, ce sont **1,6** millions d'€  
mobilisés sur ces deux programmes.

## L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'État dans le Loiret a soutenu, en partenariat avec les collectivités et en particulier avec le Conseil départemental, la création de structures d'insertion par le travail pour répondre aux difficultés d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de très longue durée et des bénéficiaires de minima sociaux.

Une trentaine de structures  
d'insertion ont bénéficié de  
**7,3** millions d'€  
de subventions d'aide au  
maintien et au développement  
de leurs capacités d'accueil  
des publics en difficulté.

**1 527**  
personnes bénéficiaires  
de l'insertion économiques  
par l'emploi

**698**  
sont sorties du dispositif  
dont  
**1 sur 2**  
avec un emploi  
ou une formation

# 3. Soutenir le monde agricole

Parce que le Loiret est un département à forte composante agricole (3 500 exploitations qui couvrent 54 % du territoire), les fonds de la Politique agricole commune (PAC) ont été mobilisés avec notamment pour objectifs d'accompagner le modèle de production agricole vers une meilleure intégration des nouvelles exigences en matière de transition écologique mais aussi de consolider notre souveraineté alimentaire.



Plus de **2 700**  
agriculteurs du Loiret  
ont bénéficié de  
**80,5**  
millions d'€ d'aides  
de la PAC



**28**  
agriculteurs ont reçu  
une aide à l'installation



**1.4**  
millions d'€ versés  
en dédommagement  
d'aléas climatiques



**3.4**  
millions d'€  
d'exonérations de  
taxes accordées

## LE LOIRET INVESTIT DANS L'AVENIR

Les établissements de l'enseignement agricole offrent des dizaines de formations, dans des domaines aussi différents que les agro équipements, le commerce, le conseil, la forêt etc, depuis la 4<sup>e</sup> jusqu'aux classes préparatoires, sans oublier les formations pour adultes.



Cheik Saïdou/Agriculture.gouv.fr

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, au lycée Le Chesnoy pour la rentrée des élèves.

**8**  
établissements  
d'enseignement  
agricoles accueillent

**1702** élèves  
et  
**635** apprentis

(+7,6 % par rapport à 2019) avec un taux d'insertion de 80 % pour les bacs professionnels et plus de 90 % pour les BTS et l'enseignement supérieur.

# L'ÉTAT FAVORISE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE

Le Loiret est un territoire à dominante rurale, majoritairement composé de communes de moins de 1500 habitants. Sa population se concentre majoritairement (282 000 habitants) dans la métropole d'Orléans qui constitue un véritable pôle d'attraction. Si la bonne desserte autoroutière et le foncier abordable font du Loiret un département attractif, les enjeux de revitalisation des territoires ruraux, de renforcement du lien social et de développement harmonieux des territoires restent essentiels.

L'État est mobilisé aux côtés des élus pour favoriser le déploiement de projets ambitieux au service de la population, en veillant à concilier des enjeux parfois jugés antagonistes tels que le développement économique, l'augmentation de l'offre de logement, la limitation de l'artificialisation des sols, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles et en portant des événements culturels au plus près des territoires.

La création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires le 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'est concrétisée dans le Loiret par la mobilisation de nombreux partenaires pour apporter un appui technique, administratif et financier à la réalisation des projets de développement des collectivités, dans une logique de subsidiarité vis-à-vis des ressources préexistantes, de réponse coordonnée entre les différents partenaires, sollicités via un guichet unique.

L'État dans le Loiret travaille également au développement de services publics de proximité avec le programme *France services* ou encore à l'amélioration de l'accès à l'internet haut débit et à la téléphonie mobile.

Il soutient enfin un développement équilibré du département qui passe par le renforcement des moyens de transport en privilégiant les mobilités douces, la préservation et la mise en valeur de nos ressources naturelles.



L'accompagnement  
*France Services*  
Meung-sur-Loire

# 1. Agir pour le développement des territoires

Les services de l'État dans le Loiret agissent quotidiennement au service d'un développement harmonieux du département pour améliorer le cadre de vie des loirétains. Des programmes nationaux de soutien couvrent une grande variété de domaines (logement, développement des services et des commerces, patrimoine, culture...) et, plutôt que d'appliquer un modèle unique de développement, ils soutiennent les initiatives locales remarquables et mettent en valeur les atouts des territoires.



**17,3**

millions d'€ de dotation pour les territoires ruraux et d'aide à l'investissement local apportés à

**236**

projets portés par les collectivités locales



**15**

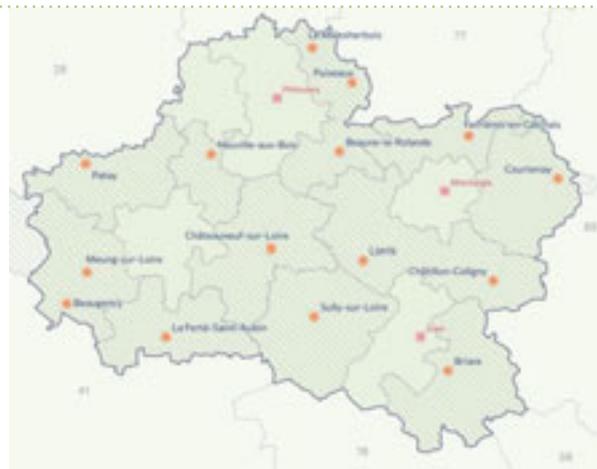
villes lauréates du programme **PETITES VILLES DE DEMAIN** accompagnées par l'État pour :

- améliorer l'habitat et le cadre de vie
- développer les services de proximité et les commerces
- valoriser le patrimoine architectural et culturel

...qui s'ajoutent au

**3**

villes lauréates du programme **ACTION CŒUR DE VILLE** (Gien, Montargis et Pithiviers), bénéficiaires du même accompagnement.



## ÊTRE AU PLUS PROCHE DES LOIRÉTAINS

L'attractivité des territoires est liée au niveau de services qu'ils proposent, c'est pourquoi l'État investit pour une offre de services administratifs de proximité.



**7**

établissements *France services* ont été labellisés dans le Loiret (Montargis, Beauce La Rolande, Meung sur Loire, Pithiviers, Bellegarde, Malherbes, Beaugency).

Ces antennes locales au plus proche des Loirétains ont pour mission de les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives (CAF, Pôle emploi, impôts...).

L'OBJECTIF 2022 :

**22**

établissements *France services*

pour qu'une antenne soit accessible à moins de 30 minutes partout sur le territoire.



## CULTURE ET PATRIMOINE

Mettre en valeur le territoire, c'est aussi **protéger et reconnaître l'héritage patrimonial et culturel** du Loiret. L'État y prend sa part en finançant et pilotant des fouilles archéologiques (nécropole du Moyen-Âge à Saran, établissement gaulois à Artenay poupry...), la restauration de bâtiments remarquables (Église médiévale de Boiscommun...) ou en donnant des conseils pour une architecture de qualité dans les *Petites villes de demain* et dans le cadre du programme *Action cœur de ville* notamment (quartier du port à Montargis, maison des Alix à Gien...).

**La culture est également portée par des projets et des hommes** : lancement du projet de maison de l'image à Tavers, délivrance de licences d'entrepreneur du spectacle vivant... Des événements culturels ont été adaptés en raison de la crise sanitaire avec une *Nuit des musées*, des *Journées nationales de l'archéologie* et une *Rendez-vous aux jardins* en version numérique. L'orchestre symphonique du Loiret est intervenu dans l'opération *Quartiers solidaires* montée par la préfecture à Saint-Jean-de-Braye.



**4 183**

avis émis par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine pour des travaux sur et aux abords de monuments historiques



**7**

labels Architecture contemporaine remarquable attribués



**29**

demandes de labellisation par la Fondation du patrimoine examinées



**125**

entrepreneurs du spectacle vivant labellisés

## TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET



L'objectif du programme *France Mobile* engagé en 2018 est de résorber la fracture numérique avec le déploiement des infrastructures de téléphonie mobile dans les zones dites « blanches » ou « grises », non ou mal couvertes.

En 2020, 7 décisions d'implantation de pylônes sur des communes du Loiret ont ainsi été validées par arrêtés ministériels.



Le programme *France Très Haut Débit* dont le déploiement a été confié au Conseil départemental pour le Loiret a l'ambition de donner accès à tous au très haut débit à domicile d'ici à fin 2022 et de **généraliser la fibre optique** sur tout le territoire à l'horizon 2025.

**640 000 €**

ont été investis par l'État pour le raccordement à la fibre de plus de

**17 000**

logements.

## Agir pour préserver les droits de chacun, partout sur le territoire

Le contrôle de légalité des décisions des collectivités territoriales permet une application uniforme du droit en tous lieux du département. C'est d'abord un cadre de dialogue et de conseil aux élus qui peut parfois aboutir au retrait d'une décision par les collectivités, par l'État ou par le juge administratif.

**26 964**

actes contrôlés par l'État

**112**

actes retirés par l'État

**62**

actes retirés ou modifiés par les collectivités

# 2. Accélérer la transition écologique

Pour limiter l'accélération du réchauffement climatique qui génère des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, l'État accompagne les territoires dans leur stratégie d'adaptation.

## LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

**1,9**  
million d'€ d'aides  
de l'Agence nationale de l'habitat  
a été accordé aux ménages les plus modestes  
pour financer la rénovation thermique  
de leur logement et diminuer ainsi  
leur facture de chauffage.



**187**  
logements rénovés

**719**  
logements bénéficiaires  
de programmes de rénovation urbaine  
dans les quartiers  
les plus défavorisés



**3 505**  
logements réhabilités depuis 16 ans  
avec le soutien de l'Agence nationale  
de rénovation urbaine (2004-2020)

## LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La stratégie française pour le climat et l'énergie porte un objectif de neutralité carbone d'ici 2050, qui suppose de diviser par au moins six nos émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport au niveau de 1990. Pour y parvenir, les deux principaux leviers sont d'une part la réduction de notre consommation d'énergie, l'efficacité énergétique, et d'autre part la diversification de notre production d'énergie. En Centre-Val de Loire **l'objectif est une réduction de la consommation énergétique de 43% en 2050** par rapport à 2014. Par ailleurs, la loi Énergie-Climat de novembre 2019 prévoit de porter à 33% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie en 2030.

Le territoire du Loiret présente des potentialités de développement d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation...) qu'il convient d'étudier dès à présent avec les parties prenantes concernées.



**4**  
permis de construire  
de méthaniseurs  
accordés



**2**  
nouveaux parcs  
autorisés soit  
12 éoliennes  
sur un total  
de 74 éoliennes dans  
le département



**7**  
centrales  
photovoltaïques  
autorisées



**2**  
écoquartiers  
labellisés  
(Saint-Jean-de-Braye  
et Semoy)



## Le pôle projets énergies renouvelables et hydrogène

Créé fin 2020, le pôle projets énergies renouvelables et hydrogène regroupe 5 services de l'État (DDT, UD-DREAL, DDPP, l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine et l'ADEME). Il accompagne les porteurs de projets éoliens, photovoltaïques, de méthanisation, géothermiques ou hydrogènes en leur prodiguant ses conseils dès la conception des projets pour gagner en efficacité, notamment en anticipant les contraintes réglementaires, administratives et techniques. Les réticences locales constatées vis-à-vis de certains projets d'énergies renouvelables imposent une attention toute particulière sur la localisation de ce type d'installations et sur la qualité de la concertation à l'amont. Les échanges menés dans le cadre de ce pôle ont vocation à y contribuer.



**1,5 MILLION d'€**  
**A ÉTÉ VERSÉ EN 2020 AUX COLLECTIVITÉS PAR**  
**LE PROGRAMME TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE**  
**POUR LA CROISSANCE VERTE POUR FINANCER:**



la réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public (Orléans, St Ay)



l'amélioration du réseau de chauffage urbain



le déploiement de bornes de recharge électriques



la participation à la construction de bâtiments biosourcés...

## LES MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ

Transformer en douceur nos pratiques de mobilité qui privilégient l'usage de la voiture individuelle est l'une des priorités de l'État dans le cadre de la transition écologique. Il s'agit d'offrir une alternative crédible et accessible au plus grand nombre, dans les territoires ruraux comme en métropole. La politique de l'État dans ce domaine est incitative. Le Loiret se prête particulièrement bien à la pratique cyclable, c'est pourquoi les investissements sur les aménagements en la matière sont encouragés.



**1 107 000 €**  
de subvention pour l'aménagement et la sécurisation de pistes cyclables (Saran, Gidy, Baule, Orléans métropole ...)



**540 000 €**  
de subvention pour la création de 4 passerelles piétons-cycles (Amilly)



CHANGEMENT DE VÉHICULES:  
**982**  
bonus écologiques,  
**1 639**  
primes à la conversion

# 3. Protéger les ressources naturelles

La protection des ressources naturelles prend de nombreuses formes différentes, de la protection de la biodiversité avec la régulation des populations de grands gibiers par exemple, à la préservation de la qualité des sols.

Aujourd'hui, la question de la ressource en eau à la fois en quantité et en qualité, qu'elle soit souterraine ou superficielle, est un enjeu majeur dans le contexte de changement climatique. Il nous faut la protéger au quotidien: éviter les rejets directs de polluants dans les cours d'eau, réduire la consommation, protéger la vie biologique des écosystèmes aquatiques tout en limitant l'artificialisation des cours d'eau et des zones humides.



**142**  
jours d'alerte  
sécheresse



**12**  
arrêtés de restriction  
des usages de l'eau pris



Plus de **3 000**  
contrôles effectués  
pour vérifier le respect  
de la réglementation  
dans les domaines de  
l'eau et de la nature



**20**  
bassins de captage  
prioritaire de l'eau  
potable à protéger  
dont 11 qui disposent  
d'un plan de lutte  
contre les pollutions  
diffuses



# L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE

Le contexte particulier de cette année a rendu plus nécessaire encore l'attention aux personnes les plus fragiles ou en situation de précarité passagère ou durable. Les services de l'État se sont donc mobilisés au service des Loirétains pour préserver le lien social et combattre les inégalités par des actions très diversifiées.

La lutte contre la pauvreté s'est traduite en particulier par des démarches au profit de l'accès aux droits pour tous et l'insertion sociale par la réussite éducative, et donc l'accès à la formation puis à l'emploi. Veiller au respect de la dignité pour tous s'est aussi traduit dans le plan d'action pour le logement et l'hébergement de personnes défavorisées et la lutte contre l'habitat indigne.

Une attention particulière a été portée aux habitants des quartiers politique de la ville.

Les ressortissants étrangers nouvellement accueillis en France ont également été accompagnés pour réussir leur intégration.

Par ailleurs, l'État soutient le monde associatif qui fait beaucoup pour la jeunesse notamment.

Enfin, porter et faire partager les valeurs de la République qui nous unissent est une préoccupation qui sous-tend toutes les actions de solidarité et d'intégration.



# 1. Soutenir les plus fragiles



## LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans le Loiret a pour objectifs de :

- lutter contre la reproduction de la pauvreté dès les premières années de la vie,
- garantir au quotidien l'exercice des droits fondamentaux,
- assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance,
- rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité.

La mise en œuvre cette stratégie s'appuie sur un partenariat avec le Conseil départemental engagé en 2019 et un **financement conjoint totalisant 2,4 millions d'€** en 2020. L'enjeu est fort : dans le Loiret, 87 187 personnes vivent sous le seuil de pauvreté (établi à un niveau de ressources inférieur à 1090€/mois pour une personne seule).

### LE PARCOURS AUTONOMIE RÉUSSITE INSERTION



**200**

loiretains âgés de 18 à 21 ans  
en rupture familiale  
ont bénéficié

d'un soutien personnalisé pour réussir  
leur insertion sociale et professionnelle



**MISE À DISPOSITION  
AVEC L'AIDE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE VÉHICULES À  
1€**

**AUX BÉNÉFICIAIRES DU REVENU  
DE SOLIDARITÉ ACTIVE**  
sur les territoires du Montargois,  
Giennois et Pithiverais pour faciliter  
leurs déplacements en vue d'accomplir  
leurs démarches d'accès à un emploi.

# L'ACCÈS À UN HÉBERGEMENT OU À UN LOGEMENT DIGNE

Les services de l'État travaillent quotidiennement à l'hébergement d'urgence ou à l'accès à un logement social des personnes en difficulté (sans abri et mal logés). Pour d'autres, l'enjeu est d'éviter l'expulsion du logement en les aidant à retrouver les moyens de payer leur loyer.

## L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

**(x2)**  
**doublent des places d'hébergement hivernal**  
au plus fort de la crise sanitaire  
(**320** places contre 160 places habituelles)

près de **100 %**  
**de demandes formulées auprès du 115**, numéro d'urgence sociale, ont abouti à une proposition d'hébergement

**20**  
**places d'hébergement d'urgence**  
créées à Orléans à destination **des victimes de violences conjugales**

**77**  
**places d'intermédiation locative**  
ouvertes en 2020 dont **15** mobilisées en faveur de la prise en charge des victimes de violences

  
**300**  
**personnes en hébergement d'urgence ou sans logement**  
ont pu accéder à un logement pérenne

**62**  
**ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au logement opposable**

### BUDGET DE TOTAL

## 17,3 millions d'€

**mobilisé, en augmentation de 16 % pour faire face à la crise sanitaire**

(places exceptionnelles en nombre et en durée, isolement pour les malades non graves de la COVID19...)



**L'État agit contre l'habitat indigne** en luttant contre l'occupation de logements présentant un risque pour la santé ou la sécurité des locataires. Un plan départemental a été élaboré pour améliorer le repérage des marchands de sommeil.

Dans ce cadre, **plus de 2000 policiers, gendarmes, pompiers, travailleurs sociaux ont été formés à la détection et au signalement des logements indignes**, auxquels s'ajoutent les professionnels de l'immobilier.

Le plan prévoit également d'aider les élus à exercer leurs responsabilités (détection, signalement, prescription de travaux...) avec la conception d'une « valise opérationnelle » contenant de la documentation et des modèles d'actes et le lancement d'une campagne de communication sur les procédures et les possibilités de subventions pour la réalisation de travaux d'office en cas de carence des propriétaires.

© Stock-Adobe.com

# 2. Développer les solidarités

## → L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

La politique de la ville est un enjeu de cohésion urbaine et de solidarité dans les quartiers les plus défavorisés qui investit à la fois les champs de l'éducation, de l'emploi, mais aussi le logement et l'amélioration du cadre de vie.



Préparation de repas pour les personnes les plus démunies à Noël

LA POLITIQUE DE LA VILLE  
DANS LE LOIRET, CE SONT PRÈS DE  
**50 000**  
HABITANTS DOMICILIÉS DANS  
**19** QPV

(Orléans Métropole, Agglomération Montargoise et Rives du Loing, Communauté des communes giennaises, Communauté de communes Val de Sully et la Ville de Pithiviers).



**201**

**actions financées**  
en matière de cohésion sociale, emploi et cadre de vie dans les QPV



**19**

**séjours Colos Apprenantes** ont réuni  
**300 enfants**  
pénalisés dans leurs apprentissages par la crise sanitaire



**91**

**actions sportives, culturelles, d'aide à la parentalité** organisées en pied d'immeuble pendant les vacances scolaires dans le cadre des programmes *Quartiers d'Été, Quartiers d'automne et Quartiers solidaires*

Soit un budget total **3,1 millions d'€** pour l'accompagnement des personnes vulnérables habitant les QPV

**64 POSTES D'ADULTES RELAIS** chargés de missions de médiation sociale et culturelle de proximité dans les QPV ont été financés à 95% par l'État dans le cadre d'un contrat d'insertion professionnelle



**Quartiers d'été**: un projet de sécurité routière avec les délégués "sécurité" du collège de Sully-sur-Loire à Dreux avec le RAID.

# LA MOBILISATION EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Les enseignants de l'Éducation nationale sont parfois confrontés à des élèves qui connaissent de grandes difficultés à suivre un cursus scolaire. Des programmes spécifiques sont déployés à leur attention dans le Loiret, en partenariat avec les communes, pour que chaque élève, quelle que soit sa condition ou son parcours, puisse réussir sa scolarité puis son insertion professionnelle et sociale.

## PROGRAMMES ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

La Cité éducative dans les quartiers de la Source et de l'Argonne à Orléans réunit :

**29**  
écoles,  
**3**  
collèges et  
**3**  
lycées

soit un total de  
**14 212**  
élèves

Elle est dotée  
d'un budget de  
**350 000 €/an**  
qui a permis de soutenir  
plusieurs projets  
renforçant  
la prise en charge éducative  
dans et en dehors de l'école.



**95**  
JEUNES DE PLUS DE  
16 ANS SANS  
SOLUTION DE  
FORMATION OU EN  
RUPTURE SCOLAIRE  
bénéficiaires d'action  
de remobilisation  
à temps plein  
(ARTP) reposant sur  
l'alternance de stages  
en entreprise et une  
scolarité en lycée  
professionnel

Près de  
**900**  
ÉLÈVES EN  
DIFFICULTÉ  
bénéficiaires d'un  
accompagnement  
individualisé pour  
réussir leur scolarité  
dans le cadre de  
**4 Programmes réussite  
éducative** et un budget  
de 600 000€

**137**  
ÉLÈVES ADMIS  
À L'ÉCOLE DE LA  
DEUXIÈME CHANCE,  
**46**  
sorties positives

**6**  
CLASSES RELAIS  
ont accueilli  
**89** collégiens  
responsables  
de manquements  
graves et répétés  
au règlement  
intérieur ou  
souvent absents  
du collège.  
Tous ont pu retourner  
dans leur collège  
d'origine.



**113**  
unités localisées pour  
l'inclusion scolaire  
ont permis la scolarisation de  
**1434**  
élèves en situation  
de handicap au cours  
de l'année scolaire 2020/2021

# L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Une mission régalienne de l'État est de contrôler l'entrée et le séjour des étrangers en France. Ceux d'entre eux qui sont admis au séjour bénéficient d'un accompagnement pour faciliter leur intégration dans la société française.



**2 136**

avis favorables  
à une première demande  
de titre de séjour  
dont 345 pour des réfugiés.



**1 556**

titres de séjour  
délivrés à  
des étudiants étrangers



**1 229**

places d'hébergement  
destinées à l'accueil  
des demandeurs d'asile  
et des réfugiés

De nombreuses actions consacrées à l'intégration pour :

## L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

avec en particulier  
le programme  
« ouvrir l'école aux parents  
pour la réussite des enfants »

## L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

avec notamment  
des partenariats locaux  
dans le domaine agricole  
et le dispositif HOPE  
(Hébergement Orientation  
Parcours vers l'Emploi)  
qui prévoit une formation  
aux métiers du Bâtiment  
et des Travaux Publics

## L'APPROPRIATION DES VALEURS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

avec une action notamment  
rappelant l'apport des anciens  
migrants dans l'histoire  
de la France pour que les  
primo arrivants y retrouvent  
leur place.



# 3. Conforter le lien social

## LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Plusieurs programmes sont en place qui offrent aux jeunes la possibilité d'exprimer leur goût pour l'engagement au service de tous. Un programme emblématique est le *Service national universel* réservé aux jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ils sont réunis pendant 2 semaines lors d'un séjour de cohésion pour partager les valeurs républicaines et d'engagement, suivi de 2 autres semaines pour réaliser une mission d'intérêt général.

Cérémonie de clôture du SNU à Beaune-la-Rolande



**76**

loirétains inscrits au **Service national universel** ont réalisé leur mission d'intérêt général dans 35 structures.



**911**

**volontaires du Service civique**, âgés de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour ceux connaissant une situation de handicap, se sont mobilisés pour une cause d'intérêt général.

## LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET LA PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

**FDVA**

**91**

projets ont été financés par le fonds de développement de la vie associative pour un montant total de **233 586 €**

**FONJEP**

**42**

postes ont été soutenus par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) pour aider à la réalisation de projets de développement



**641 000 €**

ont été accordés aux clubs et **comités sportifs** du Loiret dont **483 366 € d'aides à l'emploi de 51 personnes**

**50**

**associations sportives** ont été aidées par le **Fonds de solidarité** à hauteur de **125 726 €**

**11**

**projets d'équipements sportifs** portés par des collectivités territoriales subventionnés pour un montant total de **829 000 €**

Document réalisé par  
la Préfecture du Loiret

Photo de couverture :  
© Sylvain Larribe

Photos intérieurs :  
Préfecture du Loiret,  
Unsplash, Adobe stock

Création graphique :  
Laure Scipion

Impression :  
Imprimerie Lebugle



**Préfecture du Loiret**

181 rue de Bourgogne  
45042 Orléans Cedex 1

[www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

 @Prefecture

 @prefet45\_Centre